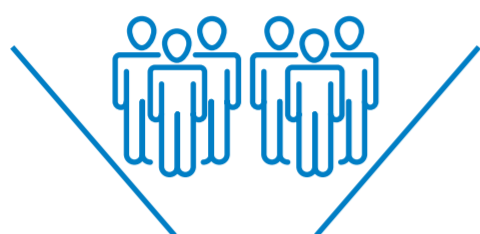


RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LA REPRISE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

PHASE 2

1 ACCUEIL DES SPECTATEURS

Les décisions gouvernementales autorisent l'accueil de spectateurs sans qu'il soit nécessaire de les canaliser et les sectoriser dans des espaces dédiés spécifiquement à leur accueil. La distanciation physique n'est plus une préconisation obligatoire.



2 INSCRIPTIONS AUX COURSES & RETRAIT DES DOSSARDS

Inscriptions

Dans la mesure du possible, les inscriptions aux épreuves doivent être effectuées au préalable en utilisant un système d'inscription en ligne.

Retrait des dossards

Seuls les éléments essentiels à la compétition doivent être inclus dans le pack de course, tels que le dossard, la puce, le sticker vélo, le bonnet de bain, etc, le tout remis dans une enveloppe ou un sac fermé.

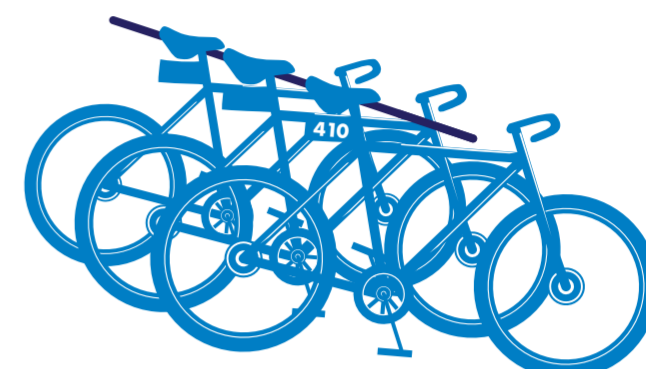
1512



Les mesures d'accueil sur ce poste doivent être identiques aux mesures d'accueil définies pour les commerces au moment du déroulement de l'évènement.

3 AIRE DE TRANSITION

Les directives gouvernementales n'imposent plus la distanciation physique. Le positionnement des concurrents sur les supports vélos se déroulera normalement.



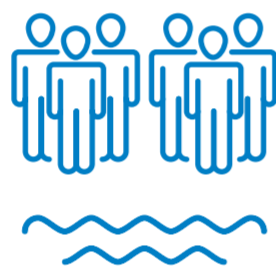
4 NATATION

Eau libre

Les départs pourront s'effectuer sous le format "Mass Start".

Piscine

Les départs pourront s'effectuer sous le format "Mass Start".



5 CYCLISME

Les directives gouvernementales n'imposent plus la distanciation physique. Les épreuves utilisant le format "parcours cycliste avec Abri Aspiration" sont autorisées à se dérouler sans restriction.



6 COURSE À PIED

Les directives gouvernementales n'imposent plus la distanciation physique. Les athlètes peuvent courir groupés et s'échanger leurs matériels de course.



7 RAVITAILLEMENT

Durant toute la durée de cette crise sanitaire, la F.F.TRI. préconise des conditionnements individuels de type barres de céréales ou gels... des fruits non épluchés type bananes ou oranges... permettant aux coureurs d'enlever la peau par eux-même. Pour les boissons, il est préconisé de les fournir en petites bouteilles individuelles ou par l'intermédiaire de gobelets jetables remplis par un volontaire portant des protections adéquates. Les concurrents ne sont pas autorisés à se servir par eux-même.



Ravitaillement intermédiaire

L'organisateur pourra, compte tenu des distances de course ou de la température extérieure, organiser des postes de ravitaillements complémentaires. Les volontaires assurant cette fonction devront respecter les mesures de protection en vigueur au moment de la course.

Ravitaillement Final

Chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.

8 ZONE D'ARRIVÉE

Les rubans d'arrivée ne doivent pas être utilisés.



Demandez aux concurrents de retirer eux-mêmes leurs puces de chronométrage et de les placer dans des réceptacles, pour éviter que les volontaires n'aient à effectuer cette tâche.

Il ne faut pas permettre aux concurrents de s'allonger ou de s'asseoir dans la zone d'arrivée (sauf en cas de problème médical).

Seuls les photographes et les caméramans sont autorisés dans cette zone, dans la limite de la capacité d'accueil de la zone. Les journalistes ne sont pas autorisés dans cette zone. Il conviendra ainsi de définir clairement les accréditations, et un contrôle d'accès pour chaque zone qui le nécessite.



9 CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Au regard des directives gouvernementales, il est nécessaire de privilégier la qualité à la quantité, en attribuant qu'un seul lot (coupe, médaille, bouquet, cadeau...) par concurrent, permettant ainsi de valoriser les podiums.

Les directives gouvernementales n'imposent plus la distanciation physique. Les règles de port des EPI ne s'appliquent plus.

